

28.11.2021 - 14:58 Uhr

Oui à l'initiative sur les soins infirmiers: Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires maintenant pour la mise en oeuvre

Berne (ots) -

H+, senesuisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) déplorent qu'avec l'adoption de l'initiative sur les soins infirmiers, le contre-projet indirect n'entre pas immédiatement en vigueur. La Suisse perd ainsi une occasion unique de renforcer immédiatement les soins infirmiers dans les institutions de santé et d'améliorer les conditions de travail.

Les associations d'employeurs H+, senesuisse et l'ASPS félicitent les initiants pour cet important succès politique. Le résultat clair montre que le peuple et les cantons considèrent que les revendications des professions de la santé, et du personnel infirmier en particulier, sont un sujet pressant. Il est également évident que le peuple suisse est prêt à renforcer les soins infirmiers dans les institutions de santé et à mettre à disposition des moyens financiers supplémentaires. Comme les problèmes existent aujourd'hui déjà, il importe que la mise en oeuvre soit engagée immédiatement et les ressources nécessaires accordées.

La mise en oeuvre nécessite des moyens financiers accrus

La revendication portant sur un accroissement du personnel et une amélioration des conditions de travail nécessite davantage de moyens financiers. Le financement du système de santé est complexe et doit être revu à plusieurs niveaux: des tarifs couvrant les coûts dans les domaines ambulatoire et stationnaire, des conditions cadres adaptées et la garantie de la liberté entrepreneuriale pour les hôpitaux et les cliniques, les institutions de soins de longue durée et les organisations de soins à domicile. H+, senesuisse et l'ASPS attendent désormais du monde politique et des répondants des coûts qu'ils mettent à disposition et inscrivent dans la loi les ressources financières nécessaires. C'est à cette condition seulement que les institutions de santé pourront former et engager plus de personnel infirmier et améliorer ainsi les conditions de travail.

Les employeurs s'engagent dans le processus parlementaire

La balle est maintenant dans le camp du Conseil fédéral qui doit concrétiser l'initiative. Le gouvernement doit élaborer un message afin d'engager le processus parlementaire. Avec l'acceptation de l'initiative, celui-ci repart donc de zéro. Il a fallu plus de deux ans pour mettre sous toit le contre-projet indirect. On peut supposer que les débats aux Chambres s'étendront sur plusieurs années.

H+, senesuisse et l'ASPS attendent du Conseil fédéral qu'il reprenne dans son message les bonnes solutions dégagées pour le contre-projet indirect. En outre, les trois associations d'employeurs entendent accompagner le processus parlementaire et s'impliquer avec des solutions applicables en faveur d'un renforcement rapide des soins infirmiers. Enfin, elles souhaitent que le partenariat social sorte renforcé de ce processus plutôt qu'enterré.

Contact:

H+ Les Hôpitaux de Suisse
Anne-Geneviève Bütikofer, directrice
Tél.: 031 335 11 63
E-mail: medien@hplus.ch

Senesuisse
Christian Streit, directeur
Tél.: 031 911 20 00
E-mail: chstreit@senesuisse.ch

Association Spitex privée Suisse ASPS
Marcel Durst, directeur
Tél.: 031 370 76 73
E-mail: marcel.durst@spitexprivee.swiss